



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 23 Juin 2025

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisse HARIZA.

Excusés : MM Patrick BELISSANT, Jean-Pierre HERMEL.

### **COUPE DE FRANCE 2025/2026**

---

#### **COUPE DE FRANCE MASCULINE 2025/2026**

Les engagements sont clos depuis le 15 juin 2025.

Information : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. 1er tour le dimanche 24 août 2025 à 14 h 30.

Réunion de la commission des Coupes : les 22 et 23 juillet à Cournon.

Ordre du jour : Organisation et tirages des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours de la Coupe de France 2025-2026.

#### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININE 2025/2026**

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France Féminine.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2025 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros**

**Information** : Qualifiés au 1<sup>ème</sup> tour fédéral : 9 équipes. **1<sup>er</sup> tour le dimanche 07 septembre 2025.**

## **ENGAGEMENTS COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2025/2026**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2025 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros**

## **ENGAGEMENTS COUPE NATIONAL FUTSAL – Trophée Michel Muffat-Joly 2025/2026**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 10 Septembre 2025 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 10 Euros**

## **NOUVEAU : ENGAGEMENTS COUPE NIKE FEMININE U18 2025/2026**

---

- ▶ Pour les clubs, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 30 août 2025 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 10 Euros**

## **DOTATIONS COUPES LAuRAFoot 2024/2025**

---

**Bonus MASCULIN** : 1500 euros par club

- Cantal : U.S. VALLEE DE L'AUTHRE
- Loire : US FEURS
- Haute Loire : SEAUVE SP
- Lyon et Rhône : CS NEUVILLOIS

### **DOTATION MASCULINE**

**Perdants :**

- ¼ Finale : 1000 euros : FIRMINY FCO – AIX FC – US FEURS – AS ST JUST ST RAMBERT
- ½ Finales : 2000 euros : FC ANNECY (B) – CS NEUVILLOIS

**Finaliste :**

- 4000 euros : OL. SALAISE RHODIA
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

**Vainqueur de la finale :** RIOM FC

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

### **DOTATION FEMININE**

**Perdantes** ½ finales : 1000 euros : ES CERNEX – FC AURILLAC

**Finaliste :**

- 2000 euros : F.C. ANNECY
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros.
- 1000 euros d'équipements pour le club.

**Vainqueur de la finale :** AS ST ETIENNE

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

## **FINALE REGIONALE BEACH SOCCER 2024/2025**

---

Elle a lieu le dimanche 22 juin au parc omnisport Pierre Coulon à Vichy.

Vainqueur : BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES

Finaliste : PS ROMANS

La commission remercie le District de l'Allier, le club support US VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS pour leur accueil et disponibilité. Egalement toutes les personnes présentes à l'organisation ainsi que les élus du district de l'Allier et de la ligue présents.

## ***COURRIERS RECUS***

---

**FFF** : Circulaires engagements Coupes Nationales. Noté et inscrits à l'ordre du jour de la réunion département sportif.

**Moulins Yzeure Foot** : Invitation. Noté. Remerciements.

Le Président de la Commission,

La Secrétaire de Séance,

Pierre LONGERE

Abtisseem HARIZA